

RCS : ANTIBES
Code greffe : 0601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANTIBES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 00203
Numéro SIREN : 791 287 444
Nom ou dénomination : Urban Foncier

Ce dépôt a été enregistré le 04/05/2021 sous le numéro de dépôt 2360

Désignation de l'entreprise : URBAN FONCIER SAS Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12

Adresse de l'entreprise : 650 ROUTE N98 DU BORD DE MER 06703 SAINT-LAURENT-DU-VAR CDD ou CDD* : 12 Exercice précédent* : 12

Numéro SIRET : 79128744400016 Néant

		Exercice N clos le, <u>31/12/2017</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
ACTIF IMMOBILISÉ IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Capital souscrit non appelé (1)	AA		
	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CA	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	
	Immobilisations en cours	AV	AW	
	Avances et acomptes	AX	AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
ACTIF IMMOBILISÉ IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Autres participations	CU	CV	2 000
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	
	Prêts	BF	BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	250
	TOTAL (II)	BJ	BK	2 250
ACTIF CIRCULANT STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
	En cours de production de biens	BN	BO	1 116 624
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	130 041
ACTIF CIRCULANT CRÉANCES	Autres créances (3)	BZ	CA	68 604
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE	
ACTIF CIRCULANT DIVERS	Disponibilités	CF	CG	17 492
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 332 761
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW		
Comptes de régularisation	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Écart de conversion actif * (VI)	CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (IV)	CO	LA	1 335 011

URBAN FONCIER S.A.S. 650 R.N. 98 (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières actives CP (3) Part à plus d'un an au: CR

Classe de réserve de propriété : 06703 ST-LAURENT DU VAR Stocks : Créances :

Tel: 04 93 31 83 04 Fax: 04 93 31 83 02 erwan@sudfoncier.com

SAGE Experts-comptables janvier 2018

Certifié conforme à l'original

Désignation de l'entreprise		URBAN FONCIER SAS		Néant <input type="checkbox"/>	
				l'exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)	DA	10 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	1 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG			
	Réport à nouveau	DH	38 298		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	67 125		
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (I)	DL	116 423		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ	52 547		
	TOTAL (III)	DR	52 547		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	756 563		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	25 253		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	206 540		
	Dettes fiscales et sociales	DY	78 117		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA	99 567			
Compte réglé	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	1 166 041		
	Écarts de conversion passif *	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 335 011		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 166 041			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	615 563			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

DGFIP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

		Exercice N					
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	1 534 869	FB	FC	1 534 869	
	Production vendue	biens *	FD		FE	FF	
			services *	FG	114 137	FH	FI
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	1 649 006	FK	FL	1 649 006
	Production stockée *				FM	8 656	
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	69 200	
	Autres produits (1) (11)				FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	1 726 862
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	1 702 000	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	(715 445)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	552 614	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	3 521	
	Salaires et traitements *				FY		
	Charges sociales (10)				FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA		
			- dotations aux provisions		GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	2 060	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	1 544 749	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	182 112	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)		GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)		GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	3	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
Total des produits financiers (V)					GP	3	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	52 547	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	29 541	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
Total des charges financières (VI)					GU	82 088	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(82 085)	
3 RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	100 027	

47

④

COMPTÉ DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SI 2018

Formulaire obligatoire (article 33 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		URBAN FONCIER SAS		Néant <input type="checkbox"/>	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	10 623	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HI	10 623	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)			HI	(10 623)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ		
Impôts sur les bénéfices *			HK	22 279	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	1 726 865	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	1 659 740	
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)			HN	67 125	
RENVois	(1) Dont: produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont	– Crédit-bail mobilier *	IP		
		– Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		IX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9) Dont transferts de charges		A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
pénalités et amende			2 901		
régul tva suite controle			7 722		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N-1		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

M

S.A.S. URBAN FONCIER

AU CAPITAL DE 10 000 EUROS

SIEGE SOCIAL 650 RN 98 (06700) ST LAURENT DU VAR

R.C.S. ANTIBES 791 287 444

**PROCES VERBAL DE DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE 2018**

L'an deux mille dix sept, le 7 juillet à 9 heures, les associés de la SAS URBAN FONCIER, au capital de 10 000 Euros dont le siège social est à ST LAURENT DU VAR (06700) 650 R.N. 98, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 791 287 444 se sont réunis au dit siège sur convocation qui leur a été adressée individuellement par la gérance.

L'assemblée générale est présidée par Monsieur Erwan MEIGNAN.

Le président constate que sont présents ou représentés :

1. Mr Erwan MEIGNAN à concurrence de Huit cent actions.....	800 actions
2. SAS SUD FONCIER représentée par Mr Philippe MEIGNAN à concurrence de Cent actions.....	100 actions
3. SAS SEA représentée par Mr Yann MEIGNAN à concurrence de Cent actions	100 actions
TOTAL MILLE ACTIONS ci.....	1 000 actions

La totalité du capital est représenté 1000 parts soit 10 000 Euros, dans ces conditions l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant.

- Approbation du rapport du gérant sur l'exercice écoulé, le bilan, le compte de résultat, l'annexe et l'inventaire au 31/12/2017.
- Affectation du résultat de l'exercice,

Le président déclare que tous les documents et renseignements prévus par les dispositions légales et réglementaires ont été communiqués aux associés ou mis à leur disposition avant l'assemblée, dans le délai prescrit par la loi. L'assemblée lui en donne acte.

Lecture est alors donnée du rapport de gérance. Puis le président offre la parole aux associés désirant la prendre. Après échange d'observations au cours duquel sont fournies les précisions supplémentaires demandées. Personne ne demandant plus la parole, la discussion générale est close et Monsieur Le Président met aux voix les résolutions suivantes qui sont toutes adoptées à l'UNANIMITE.

PREMIERE RESOLUTION.

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du gérant, examiné les comptes de l'exercice et obtenu toutes les explications nécessaires, la collectivité des associés déclare à l'unanimité les adopter et donne quitus à la gérance pour sa gestion.

DEUXIEME RESOLUTION.

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance de l'annexe au rapport du gérant sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1996 et statuant sur ce rapport déclare approuver les conventions qui y sont énoncées.
Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION.

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 31/12/2017 faisant ressortir un bénéfice de 67125.00 Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de 38297.75 Euros ; Le résultat à affecter ressort ainsi à 105 422.75 Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de 105 422.75 Euros, de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de 32923 Euros.
- A titre de distribution de dividendes aux associés pour un montant de 72500. Euros.

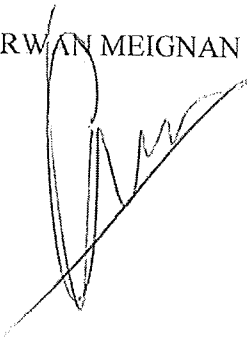
Le président déclare que tous les documents et renseignements prévus pour une distribution ont été communiqués aux associés ou mis à leur disposition avant l'assemblée, dans le délai prescrit par la loi. Le Président rappelle que le dernier exercice social a été approuvé et que le montant des réserves permet la distribution envisagée.

Le paiement se fera au plus tard le 31 décembre 2018.

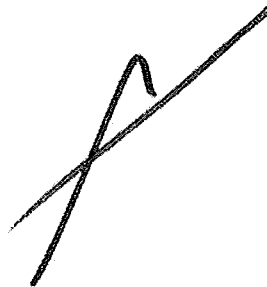
L'assemblée générale donne tous pouvoirs à Monsieur MEIGNAN Erwan, Président, afin de faire exécuter la présente décision.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour le Président clos la séance.

M ERWAN MEIGNAN



SAS SUD FONCIER



SAS SEA

